

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Département de science politique

Hiver 2016

POL 1400-30

Introduction aux relations internationales

[Lundi, 14h00 à 17h00]

Chargé de cours : Éric Boulanger

Bureau : A-3535

Téléphone : 987-3000, poste 7957

Courriel : kokusai99@yahoo.ca

boulanger.eric@uqam.ca

Disponibilité : lundi et mardi 12h45 à 13h30

Descriptif du cours

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Études des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial.

Méthodologie d'enseignement

La matière du cours sera présentée sous la forme de conférences magistrales en classe. Les lectures hebdomadaires sont obligatoires et matière à examen.

Évaluation

- Un travail de session : 11 avril → 30 %
- Un examen de mi-session : 22 février → 30 %
- Un examen final, cumulatif : 18 avril → 40 %

Travail de session

Directives générales

Les étudiant(e)s devront analyser l'un des cinq cas suivants en favorisant une approche théorique de la discipline des relations internationales.

1. **La montée en puissance de la Chine dans le système international depuis les années 1990.**
2. **Le terrorisme dans les relations internationales depuis la fin de la guerre froide.**
3. **Le G20 : coopération économique et rivalité multipolaire.**
4. **Le problème nucléaire nord-coréen OU le problème nucléaire iranien.**
5. **La politique étrangère de l'administration Obama.**
6. **Gouvernance globale et lutte contre le réchauffement climatique.**
7. **L'Union européenne et la « crise des migrants ».**

Ces cas sont de grande envergure. Il faut donc concentrer l'effort de réflexion sur une ou quelques facettes du cas sélectionné en mettant un relief, dans un éclairage original, un problème précis.

Le choix de l'approche théorique devra également mettre en relief certains éléments selon le cas analysé (crise, intégration, conflit, transformation structurelle, intérêt national, coopération, rapports de puissance, etc.) afin d'écrire un travail ayant une structure, une analyse et des arguments concis, clairs et précis.

Le travail devra être obligatoirement dactylographié et d'une longueur variant de 15 (minimum) à 17 pages (maximum) (double interligne). Le nombre de pages (15-17) n'inclut pas la page de présentation (obligatoire), la table des matières (obligatoire), la bibliographie (obligatoire) et les annexes (facultatifs). Le texte doit être appuyé par une solide recherche bibliographique comportant au moins 12 titres (livres, chapitres dans les ouvrages collectifs, articles scientifiques, documents d'une organisation ou d'un gouvernement). Les articles de journaux et les références sur Internet (à moins que cette référence Internet soit, par exemple, un article scientifique signé ou un document du gouvernement) ne sont pas inclus dans les 12 sources. Vous ne pouvez utiliser plus de deux textes du recueil de textes.

Retard : 2 points – sur 30 – par jour. Après cinq jours de retard (fin de semaine et jours fériés inclus), le travail sera refusé.

Le travail de session est à remettre, au plus tard, le **11 avril**, en classe ou avant 17h00 au secrétariat du département de science politique (A-3405).

N.B. : les travaux envoyés par courriel seront refusés.

Critères d'évaluation :

1. Méthodologie :

Présentation générale (Propreté et intégralité) ;
 Qualité de la langue (Relisez-vous!) ;
 Structure du texte (Faites des divisions et des liens!) ;
 Présentation et utilisation des sources, références et indicateurs.

2. Analyse : Présentation de l'approche théorique ;
 Thèmes et concepts approfondis ;
 Pertinence et originalité de l'analyse ;
 Réflexion théorique et synthèse.

3. Appréciation générale.

Examens

Les examens sont en classe et à livres fermés.

Ouvrages obligatoires

- Recueil de textes POL 1400-30

Ouvrage recommandé

- Alex MACLEOD, E. DUFAULT et F. Guillaume DUFOUR (dir), *Relations internationales : théories et concepts*, Montréal, Athéna, 2008 (3^e édition).

Concepts de base en relations internationales

Acteur international	État	Puissance
Anarchie internationale	Guerre	Sécurité
Avantage comparatif	Gouvernance	Sécurisation
Capitalisme	Hégémonie	Souveraineté
Coexistence pacifique	Impérialisme	Système de Bretton Woods
Dilemme de sécurité	Interdépendance	Système-monde
Mondialisation	Intérêt national	Système westphalien
Équilibre des puissances	Division internationale du travail	

GRILLE DE CONVERSION**DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**

A+	[92,5 – 100]
A	[88,5 – 92,5]
A-	[84,5 – 88,5]
B+	[81,5 – 84,5]
B	[78,5 – 81,5]
B-	[74,5 – 78,5]
C+	[71,5 – 74,5]
C	[68,5 – 71,5]
C-	[64,5 – 68,5]
D+	[62,5 - 64,5]
D	[59,5 – 62,5]
E	[0 – 59,5]

Plan de cours

11 janvier 2016

- ❖ Présentation du syllabus et entente d'évaluation
- Introduction : qu'est-ce que les relations internationales ?

PREMIÈRE PARTIE : THÉORIES ET CONCEPTS

18 janvier

- ❖ Le monde westphalien et la construction de l'État : souveraineté, territoire et puissance

Lectures obligatoires :

1. Thomas MESZAROS (2013), « Le postulat de Westphalie. Mythe et réalité d'un tournant » dans Dario BATTISTELLA (dir.), *Relations internationales : bilan et perspectives*, Paris, Ellipses : 264-279.
2. D. BATTISTELLA (2013), « Puissance. Vers une approche synthétique ? » dans D. Battistella (dir.), *Relations internationales : bilan et perspectives*, Paris, Ellipses : 237-260.

25 janvier

- ❖ Le paradigme réaliste, l'anarchie et le système international bipolaire de la guerre froide

Lectures obligatoires :

3. Diane ÉTHIER (2010), *Introduction aux relations internationales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal (4^e édition) : 17-32.
4. Thomas HOBBS (2000 [1651]), *Léviathan*, Paris, Gallimard : 220-228.
5. Eric J. HOBBSBAWN (2003), *L'Âge des extrêmes. Le court vingtième siècle, 1914-1991*, Bruxelles, Éditions Complexe : 303-340 [chapitre 8 : « Guerre froide »].
6. THUCYDIDE (2000), *La guerre du Péloponnèse*, Paris, Gallimard : 72-81.

1 février

- ❖ La conception pluraliste des R. I. et l'architecture institutionnelle libérale de l'économie mondiale

Lectures obligatoires :

7. Stéphane ROUSSEL (2013), « Le libéralisme : projet théorique et doctrine normative » dans Dario Battistella (dir.), *Relations internationales : bilan et perspectives*, Paris, Ellipses : 93-111.
8. Woodrow WILSON (1996 [1917]), « The World Must Be Safe for Democracy : The Fourteen Points » dans J. A. Vasquez (dir.), *Classics of International Relations*, Upper Saddle River (N. J), Prentice-Hall : 33-40.
9. Francis FUKUYAMA (1992), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion : 11-24 [« En guise d'introduction »].
10. John R. ONEAL et Bruce RUSSETT (2004), « À la recherche de la paix dans le monde d'après-guerre froide caractérisé par l'hégémonie et le terrorisme », *Études internationales*, vol. XXXV, n° 4, décembre : 641-665.

Lecture optionnelle :

- Tony SMITH (2011), « From Woodrow Wilson in 1902 to the Bush Doctrine in 2002 : Democracy Promotion as Imperialism », *International Politics*, vol. 48, n° 2/3 : 229-250.

8 février

- ❖ Le marxisme, le paradigme contestataire : domination et rivalités impérialistes

Lectures obligatoires :

11. Diane ÉTHIER (2010), *Introduction aux relations internationales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal (4^e édition) : 38-45 et 57-61.
12. Ellen Meiksins WOOD (2011 [2003]), *L'empire du capital*, Montréal, Lux Éditeur : 7-45 [préface ; introduction ; et le chapitre 1 : « L'autonomisation du pouvoir économique »].

15 février

- ❖ Politique étrangère et diplomatie

Lectures obligatoires :

13. Sébastien BARTHE et Charles-Philippe DAVID (2013), « La politique étrangère », dans Thierry BALZACQ et Frédéric RAMEL (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : 907-932.
14. Diane ÉTHIER (2010), *Introduction aux relations internationales*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal (4^e édition) : 149-168.

22 février

- ❖ Examen de mi-session. En classe.

29 février

- ❖ Semaine de lecture. Pas de cours.

DEUXIÈME PARTIE : ACTEURS, INSTITUTIONS ET DROIT

7 mars

- ❖ Les organisations internationales, le multilatéralisme et la sécurité collective

Lectures obligatoires :

15. Guillaume DEVIN et Marie-Claude SMOUTS (2011), *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin : 13-20 [chapitre 1 : « Coopération et organisation »].
16. Robert O. KEOHANE (1999), « Organisations internationales : quels fondements théoriques ? », *Problèmes économiques*, n° 2611-2612, 7-14 avril : 36-40.
17. Philippe MOREAU DEFARGES (2004), « Le multilatéralisme et la fin de l'histoire », *Politique étrangère*, vol. 69, n° 3 : 575-585.
18. Mats BERDAL (2005), « Les Nations unies, le multilatéralisme et l'ordre international » dans Gilles ANDRÉANI et Pierre HASSNER (dir.), *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : 265-288.

14 mars

- ❖ Le droit international et la gouvernance mondiale

Lectures obligatoires :

19. Emmanuel TAWIL (2014), *Relations internationales*, Paris, Vuibert (3^e édition) : 237-248.
20. Marie-Claude SMOUTS (1998), « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, mars : 85-94.
21. Jochen PRANTL (2012), « Les mutations de la gouvernance mondiale : pays émergents et groupes “ G ” », *Critique internationale*, n° 56, juillet-septembre : 39-56.

TROISIÈME PARTIE : LES NOUVEAUX ENJEUX DE L'APRÈS-GUERRE FROIDE ET DE
L'APRÈS-11 SEPTEMBRE

21 mars

- ❖ Capitalisme, économie politique internationale et la mondialisation

Lectures obligatoires :

22. Stéphane PAQUIN (2009), « L'économie politique internationale et la mondialisation » dans S. PAQUIN et Dany DESCHÊNES (dir.), *Introduction aux relations internationales : théories, pratiques et enjeux*, Montréal, Chenelière : 27-50.
23. Susan STRANGE (2011 [1999]), « L'échec des États face à la mondialisation ». *Esprit*, décembre : 62-75.

Lecture optionnelle :

- Michèle RIOUX (2012), « Théories des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux » dans Mathieu ARÈS et É. BOULANGER (dir.), *L'investissement et la nouvelle économie mondiale : trajectoires nationales, réseaux mondiaux et normes internationales*. Bruxelles, Bruylant : 41-82.

28 mars

- ❖ Congé de Pâques. Pas de cours.

4 avril

- ❖ Régionalisme et intégration

Lectures obligatoires :

24. Sabine SAURUGGER (2009), *Théories et concepts de l'intégration européenne*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : 41-65 [chapitre 1 : « Les origines du régionalisme »].

11 avril

- ❖ Études stratégiques, guerre, sécurité et terrorisme

Lecture obligatoire :

25. Dario BATTISTELLA (2009), « Penser la guerre au XXI^e siècle » dans S. PAQUIN et Dany DESCHÊNES (dir.), *Introduction aux relations internationales : théories, pratiques et enjeux*, Montréal, Chenelière : 77-96.

26. Bastien IRONDELLE et Niels LACHMANN (2011), « L'OTAN est-elle encore l'OTAN ? », *Critique internationale*, n° 53 : 67-81.
27. Florence BASTY (2008), « La sécurité humaine : un renversement conceptuel pour les relations internationales », *Raisons politiques*, n° 32 : 45-57.
28. Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER (2012), « Pourquoi intervenir ? Le critère de la cause juste dans la théorie de l'intervention humanitaire armée », *Critique internationale*, n° 54 : 145-168.
29. Adam ROBERTS (2005), « La “ Guerre contre le terrorisme ” dans une perspective historique » dans G. ANDRÉANI et P. HASSNER (dir.), *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : 155-176.

18 avril

- ❖ Examen final en classe

Références

Quelques ouvrages de référence en relations internationales

- Dario BATTISTELLA, *Théorie des relations internationales*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2014 (4^e édition).
- Dario BATTISTELLA, *Paix et guerres au XXI^e siècle*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, 2011.
- John BAYLIS et Steve SMITH (dir.), *The Globalization of World Politics : An Introduction to International Relations*. Oxford, Oxford University Press, 2013 (6^e édition).
- Robert FRANK (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.
- Maxime LEFEBVRE, *Le jeu du droit et de la puissance. Précis de relations internationales*. Paris, P.U.F., 2013 (4^e édition).
- Alex MACLEOD et Dan O'MEARA (dir.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, Montréal, Athéna, 2010.
- Philippe MOREAU DEFARGES, *Relations internationales* (tome 1 : *Questions régionales* et tome 2 : *Questions mondiales*). Paris, Éditions du Seuil, 2011 (7^e édition).
- Pierre MILZA, *Les relations internationales de 1918 à 1939*. Paris, Armand Colin, 2008 (3^e édition).
- Stéphane PAQUIN et Dany DESCHÊNES, *Introduction aux relations internationales : théories, pratiques et enjeux*. Montréal, Chenelière Éducation, 2009.
- Jean-Jacques ROCHE, *Théories des relations internationales*. Paris, Montchrestien 2011 (9^e édition).
- Jean-Jacques ROCHE, *Relations internationales*. Paris, LGDJ, 2014 (7^e édition).
- Pierre DE SENARCLENS, *La mondialisation : théories, enjeux et débats*. Paris, Armand Colin, 2005 (4^e édition).
- Marie-Claude SMOUTS, Franck PETITEVILLE, Dario BATTISTELLA et Pascal VENNESSON, *Dictionnaire des relations internationales : approches, concepts, doctrines*. Paris, Dalloz, 2012 (3^e édition).
- Serge SUR, *Relations internationales*. Paris, Montchrestien, 2011 (6^e édition).
- Emmanuel TAWIL, *Relations internationales*, Paris, Vuibert, 2014 (3^e édition).
- Maurice VAÏSSE, *Les relations internationales depuis 1945*. Paris, Armand Colin, 2008 (11^e édition).

Périodiques sur les relations internationales et les thèmes de recherche pour le travail de session

Annuaire français de relations internationales / Asian Survey / China Journal / China Quarterly / China Report / The Chinese Journal of International Politics / *Commentaire* / Cooperation and Conflict / *Critique internationale* / Critical Studies on Terrorism / *Cultures et conflits* / *Esprit* / *Études internationales* / European Journal of International Relations / European Security / European Union Politics / Foreign Affairs / Foreign Policy / Foreign Policy Analysis / Governance / Global Governance / Global Politics / International Affairs / International Organization / International Political Science Review / International Relations of Asia-Pacific / International Security / International Studies Review / International Studies Quarterly / International Theory / Journal of Peace Research / Middle East Journal / Middle East Policy / Millennium / Orbis / Pacific Review / *Perspectives chinoises* / *Politique étrangère* / *Politique européenne* / *Politique internationale* / *Revue gouvernance* / *Revue internationale et stratégique* / *Revue Tiers monde* / Survival / Strategic Studies / Security Studies / Studies in Conflict & Terrorism / Terrorism and Political Violence / World Politics.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 28 mars et le 10 avril 2016 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

Nouveauté à compter de l'hiver 2016

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans la 12^e ou 13^e semaine du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au : W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel - FSPD UQAM